



BEARDED COLLIE CLUB DE FRANCE

Association officielle affiliée à la Centrale Canine

CHARTRE DES DELEGUES REGIONAUX

CONDITIONS

- ✓ Pour postuler à la fonction de Délégué Régional, le candidat doit être membre de l'Association depuis au moins 9 mois et être à jour de cotisation ;
- ✓ Il doit envoyer au secrétariat de l'Association, avec copie au responsable des Délégués Régionaux, une lettre de motivation et un CV canin indiquant ses coordonnées qui ne devront pas comporter de connotation d'élevage, d'association, ou de club particulièrement pour l'adresse mail ;

MISSIONS

- ✓ Le Délégué Régional représente le BCCF auprès des éleveurs et amateurs de la race dans une zone géographique qui lui est confiée ;
- ✓ Il guide et renseigne les amateurs de la race administrativement et techniquement ;
- ✓ Il assure la promotion de la race et incite les amateurs et éleveurs à adhérer au BCCF ;
- ✓ Il est le représentant du BCCF auprès des Associations Canines Territoriales de sa région géographique.
- ✓ Il lui est fortement conseillé d'adhérer à une Association Canine Territoriale de sa région géographique

ROLE ET DEVOIRS

- ✓ Il apporte son aide pour la rédaction de la revue et l'organisation d'Expositions, Spéciales de Race, Régionales d'Élevage ou Nationale d'Élevage. Sa présence et son aide active sont souhaitées notamment lors de la Nationale d'Élevage ;
- ✓ Il assure la responsabilité de la conception et de l'organisation des manifestations, rassemblements et réunions programmées par l'Association dans sa région et incitera les éleveurs et propriétaires à y participer ;
- ✓ Pour cela il peut demander de l'aide au responsable des Délégués Régionaux.
- ✓ Il doit couvrir par sa présence au minimum une exposition canine de beauté ou travail par an dans sa région ;
- ✓ Le Délégué Régional devra rendre compte à tout moment de ses agissements auprès du Comité qui se réserve le droit de contrôler ses différentes tâches.

SAVOIR ÊTRE

- ✓ En tant que représentant du BCCF, le Délégué Régional devra garder une attitude irréprochable et s'abstenir d'arbitrer des litiges d'ordre commercial ou financier ;
- ✓ Il devra adopter une attitude neutre que ce soit sur les réseaux sociaux ou autour des rings ;
- ✓ Le délégué s'engage à respecter une stricte confidentialité sur l'identité et les coordonnées des adhérents de sa région qui lui seraient communiquées par le Club de Race et à ne les utiliser que dans le cadre de l'exercice de sa délégation (adresses mails en copies cachées en cas d'envoi groupé).

COMPTABILITE

- ✓ Les limites financières étant établies par le comité, le délégué doit établir un prévisionnel avant d'engager dans des dépenses non prévues.
- ✓ Tout mouvement de trésorerie doit être accompagné de pièces justificatives.
- ✓ Le remboursement des frais engagés se fera directement par le trésorier après toutefois en avoir avisé la personne responsable de la commission.

.../...

REVOCATION

- ✓ Tout délégué qui se prévaudrait de sa fonction pour en tirer ses avantages personnels et, plus particulièrement pour conclure des saillies ou des ventes de chiots, sera révoqué immédiatement et définitivement sur décision du Comité.
- ✓ Tout acte, écrit ou propos malveillants envers l'Association ou ses membres, tout manquement avéré à ce règlement ou toute plainte justifiée entraînera immédiatement l'exclusion du délégué sur décision du comité
- ✓ Le Comité se réserve le droit de révoquer un délégué pour manquement à l'exercice de ses fonctions ou pour non-respect de la présente charte et de son (ses) annexe (s)

Charte établie en 2 exemplaires.

Après en avoir pris connaissance, le délégué datera et signera les deux exemplaires ; il en conservera un et retournera le second au responsable des délégués

Date :

Daniel JAY
Le président

nom et prénom :
Le (La) délégué (ée)

